

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Roger Deneys*

*Date de dépôt : 18 décembre 2008*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Passerelle pour piétons et cyclistes à La Praille : un conseiller d'Etat tient-il encore le guidon ?**

La réalisation de la passerelle pour piétons et cyclistes entre le Bachet-de-Pesay et le complexe Stade de Genève – Centre commercial de La Praille faisait partie des mesures d'accompagnement au PLQ 28962/A adoptées par le Conseil d'Etat le 8 septembre 1999 et qui permettaient la réalisation du complexe du Stade de Genève.

Après un premier report de la construction en raison d'un retour en Commission des travaux voté par le Grand Conseil le 28 février 2003, sous la pression combinée des "anti-stades" de Genève et des "anti-cyclistes", le projet de loi a finalement été voté le 21 septembre 2006... notamment grâce à la proximité de l'événement de l'Eurofoot 2008 !

Nous n'épilguerons pas sur le surcoût de près de 1.3 million de francs que ces 3 années perdues auront occasionné (quel bel exemple de gestion catastrophique des deniers publics par une majorité de ce Grand Conseil !), le coût du crédit étant passé de 7 691 046 F à 8 981 696 F, ni sur le fait qu'il est "cocasse" (dramatique en réalité) qu'un canton comme le nôtre, dont l'endettement dépasse les 10 milliards de francs, réalise dans l'urgence des travaux pour satisfaire aux exigences d'une entreprise aux bénéfices colossaux – et à la transparence inexistante – telle que l'UEFA.

La passerelle ayant été construite à temps pour accueillir les spectateurs des 3 (oui trois !) seuls matchs de la compétition Euro 2008 à Genève, on peut se réjouir de l'aboutissement apparent de ce dossier.

Mais il aurait par contre été utile que le conseiller d'Etat en charge du dossier ne soit pas seulement obnubilé par le spectacle commercial de l'Euro, le petit ballon rond et la publicité que l'événement procurait, la réalisation de la passerelle en question s'inscrivant dans le cadre d'une mesure d'accompagnement d'un PLQ et devant surtout **servir** à long terme les piétons et les cyclistes susceptibles de l'emprunter.

Or, depuis la fin de l'Eurofoot 2008, en juin, les abords et les accès de la passerelle en question sont restés dans le même état, à savoir non terminés : pas de panneaux indicateurs pour les piétons et les cyclistes, pas de marquages au sol, pas de bandes ou pistes cyclables permettant d'y accéder facilement.

Le pire est qu'au bas de la passerelle, il est impossible aux cyclistes de rejoindre la Route des Jeunes, ou, dans l'autre sens d'emprunter ladite passerelle... car il n'y pas de rampe, seulement des escaliers ! Les cyclistes doivent donc longer – sans indication ! – le stade de La Praille mais dans l'enceinte du stade, après avoir passé les grilles d'accès, ce qui signifie que lors de manifestations dans le Stade, l'accès normal à la passerelle est impossible.

Le Conseiller d'Etat en charge du dossier étant au courant de ces lacunes, peut-être inhérentes à la précipitation de la réalisation, il me semblerait utile d'avoir quelques éclaircissements quant à l'amélioration de l'accès à cette passerelle, y compris lors de manifestations sportives.